

Communiqué de presse

Corruption et blanchiment d'argent: rapport sur les poursuites pénales contre des entreprises

Des poursuites pénales ne sont engagées qu'au compte-gouttes contre des entreprises coupables d'infractions

Berne, le 13 janvier 2023 – En Suisse, les entreprises impliquées dans des affaires de corruption et de blanchiment d'argent ne sont que très rarement condamnées au pénal, une situation dans laquelle les négligences des ministères publics jouent aussi un rôle déterminant. Bien qu'ils dépendent en grande mesure de la coopération active des entreprises fautives pour amener celles-ci à répondre pénalement de leurs actes, ces ministères publics n'ont jusqu'ici pas réussi à instaurer la sécurité juridique nécessaire à cet effet. Dès lors, ils devraient adopter des directives contraignantes et accessibles au public sur leur pratique et prendre les mesures requises pour garantir un accès rapide et fiable à leurs ordonnances pénales.

Voilà près de 20 ans que les entreprises sont passibles de sanctions pénales en Suisse si elles ne prennent pas toutes les mesures nécessaires pour prévenir de graves infractions, comme la corruption et le blanchiment d'argent (art. 102, al. 2, code pénal). Jusqu'à cette date, seules dix entreprises ont fait l'objet d'une condamnation définitive, prononcée à chaque fois par le Ministère public de la Confédération à l'issue d'une procédure d'ordonnance pénale, bien que des enquêtes laissent conclure qu'une entreprise exportatrice suisse sur cinq effectue des paiements informels (corruptifs) à l'étranger¹. Cette situation est contraire aux principes de l'État de droit et insatisfaisante dans la perspective de la prévention.

Le rapport publié aujourd'hui par Transparency Suisse analyse la pratique pour l'instant guère abondante en matière de punissabilité de l'entreprise en Suisse. Il aboutit notamment aux résultats suivants:

- Les ministères publics dépendent en grande mesure de la coopération active des entreprises fautives pour amener celles-ci à répondre pénalement de leurs actes.
- Toutefois, la prévisibilité et la sécurité juridique nécessaires à cette coopération font défaut, car la pratique des parquets manque jusqu'ici d'uniformité et de clarté sur des questions essentielles.
- L'accès aux ordonnances pénales des ministères publics n'est pas du tout convivial et les renseignements qu'elles contiennent ne sont pas toujours fiables.

Dans son rapport, Transparency Suisse demande les améliorations suivantes:

- Les ministères publics devraient poursuivre systématiquement les entreprises fautives et, à cette fin, adopter des directives contraignantes et accessibles au public sur leur pratique.
- Les ministères publics devraient moderniser leur système de gestion des affaires afin de pouvoir, à bref délai, fournir des renseignements fiables sur leur jurisprudence.
- Lorsqu'elles ont de bons motifs de soupçonner un acte de corruption ou de blanchiment d'argent, les entreprises devraient contacter les autorités de poursuite pénale et coopérer avec celles-ci.

Martin Hilti, directeur de Transparency Suisse, déclare à ce propos:

«Il est indispensable, pour prévenir efficacement la corruption et le blanchiment d'argent, que le régime pénal fonctionne correctement. Le fait que des autorités étrangères doivent assumer les poursuites à l'encontre

¹ HTW Chur, Korruptionsrisiken erfolgreich begegnen – Strategien für international tätige Unternehmen, Coire 2012.

d'entreprises suisses met à mal l'image de notre pays. Dès lors, les ministères publics suisses devraient enfin tirer pleinement parti des possibilités à leur disposition pour améliorer les poursuites pénales exercées contre des entreprises.»

Le rapport « Poursuite pénale de l'entreprise – comment améliorer l'exécution des dispositions relatives à la punissabilité de l'entreprise » est disponible en français et allemand sur le site www.transparency.ch (-> Publications).

Contact médias:

Martin Hilti, directeur

Transparency Suisse

Tél.: +41 (0)31 382 35 50

Courriel: martin.hilti@transparency.ch

###

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. Transparency Suisse prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch/fr